

CAP EN APPRENTISSAGE

MAINTENANCE DES MATERIELS D'ESPACES VERTS



■ PRÉSENTATION

L'entrée en CAP MMEV concerne en premier lieu des élèves de 3^e de plus de 16 ans intéressés pour découvrir les métiers de la petite mécanique dans des secteurs qui ont besoin de main d'œuvre. Cependant cette formation est aussi ouverte à tous les jeunes de 16 à 29 ans titulaires d'autres diplômes.

Pendant deux années, ils vont alterner cours et temps en entreprise (3 semaines en entreprise 1 semaine au lycée).

■ ENSEIGNEMENT DISPENSÉ

La formation est organisée en modules d'enseignement général et en modules d'enseignement professionnel pour un total de 800 heures pour les deux années. 13 semaines de cours la 1^{ère} année et 12 semaines sur la 2^{ème} année.

■ ETRE APPRENTI C'EST QUOI ?

Etre âgé de 16 à 29 ans. (Dérogation pour les élèves qui ont fini la classe de 3^e).

Etre considéré comme un jeune travailleur

- Avec une rémunération (16 ans 25 % du SMIC)
- Avec 5 semaines de congés payés
- Avec des semaines de 35 heures.

Travailler en alternance

- Une semaine au lycée
- Trois semaines en entreprise

■ QUELS AVANTAGES ?

- Associer théorie et pratique.
- Etre rémunéré pendant sa formation
- Apprendre un métier sur le terrain.
- Etre accompagné par un maître d'apprentissage et un tuteur.
- Avoir un débouché rapide dans une entreprise.

■ QUELS AVANTAGES A KER ANNA ?

- De petits effectifs (Maximum 12).
- Des relations très régulières avec les entreprises (Livret de stage, visites, appels téléphoniques, venue des maîtres de stage à Ker Anna).
- Des formateurs : soit enseignants dans l'établissement, soit professionnels.

■ ÉVALUATION

Les épreuves d'examen du CAP sont composées de matières professionnelles et générales. Le CAP est validé suite à un examen ponctuel en seconde année.

■ ADMISSION

En CAP1, après une classe de :

- ◆ 3^e de collège, SEGPA,
- ◆ 3^e à projet professionnel
- ◆ Toute autre formation quel que soit le niveau

■ ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

	Horaire global	Horaire hebdomadaire
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	440 heures	
Français, Histoire géographie, EMC	125 h	5 h
Anglais	70 h	3 h
Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques	115 h	4,5 h
Éducation physique et sportive	70 h	3 h
Arts Appliqués	60 h	2,5 h
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	360 heures	
Enseignement technique et professionnel (Référentiel de certification)	225 h	10 h
Sciences Appliquées	45 h	2 h
Environnement économique et juridique	45 h	2 h
Sauveteur Secouriste au Travail	15 h	
Prévention Santé environnement	30 h	1,5 h
TOTAL	800 h	35 h

■ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Une à deux semaines de positionnement en début d'année pour remettre le jeune dans une dynamique scolaire et aider aux démarches de recherche d'un contrat d'apprentissage.

L'entrée en apprentissage peut se faire tout au long de l'année, même s'il est préférable de se positionner tout au début de l'année.

Il faut bien comprendre que le jeune de plus de 16 ans est considéré comme salarié et à ce titre doit à la fois montrer toute sa motivation dans l'entreprise tout comme dans la formation au lycée.

La formation est gratuite pour le jeune si ce n'est les frais afférents à son hébergement ou sa restauration au lycée Ker Anna.